

**PROPOSITIONS POUR LA REATTRIBUTION DE FONDS DISPONIBLES
(RAPPORT DU SECRÉTARIAT SUR LES QUESTIONS SPÉCIFIQUES, CHAPITRE 5.1.)**

Introduction

Suite à l'objet 5.1, paragraphe 33-36, page 10, intitulé « Rapport du Secrétariat sur les questions spécifiques », le Secrétariat souhaite apporter des informations supplémentaires sur les scénarios de revenus et ses implications pour la continuation des contrats du personnel dans le cadre de la composante PAM jusqu'à la fin de 2012 en tant que conséquence de l'application du paragraphe opérationnel 16 de la Décision IG.20/14, «Programme de travail et budget du PAM pour l'exercice biennal 2012-2013», «**Autoriser** l'Unité de coordination à prendre des engagements jusqu'à 30 % du budget opérationnel approuvé MTF sur une base temporaire et exceptionnelle, jusqu'à ce que la réserve opérationnelle soit constituée et d'augmenter ensuite les engagements pour la mise en œuvre d'activités dans le cadre du Programme de travail conformément au flux de trésorerie projeté ».

En outre, et pour faire suite au paragraphe 29 de la même décision, le Secrétariat formule des propositions de manière à obtenir les conseils du Bureau concernant l'attribution temporaire de fonds disponibles.

1. Scénarios de revenus

a. Scénario 1 (75 % taux de collecte) – Situation actuelle

Ce scénario est fondé sur les contributions reçues à ce jour représentant 74,3 % (4 118 549 euros) plus une autre contribution d'environ 37 000 euros.

b. Scénario 2 (85 % taux de collecte) - probable

Ce scénario suppose des contributions additionnelles pour un montant de 590 935 euros. Le taux total de collecte dans le cadre de ce scénario s'élèvera à 4 709 484 euros.

c. Scénario 3 (95 % taux de collecte) - possible

Ce scénario suppose d'atteindre le taux historique de collecte annuelle de 95 % (5 263 541 euros). Il correspond également à un scénario de collecte de tous les engagements de 2012 à part ceux des pays faisant face à une grande instabilité politique ou économique. Le montant additionnel à collecter afin d'atteindre ce scénario est de 1 144 992 euros.

d. Scénario 4 (100 % collection rate) – peu probable

Ce scénario implique que tous les engagements souscrits de 2011 et des années précédentes soient collectés en premier.

2. Scénarios de dépenses

Scénario 1

Dans ce scénario, les fonds collectés sont suffisants pour couvrir les coûts salariaux de l'Unité de coordination et du MED POL pour toute l'année 2012, mais pas pour les CAR. Le

montant total supplémentaire nécessaire pour couvrir les coûts salariaux des tableaux d'effectifs approuvés des CAR jusqu'à la fin de l'année est de 260 617 euros. Des fonds pourraient être temporairement attribués des budgets approuvés de l'Unité de coordination et du MED POL en faveur des CAR afin de permettre l'extension des contrats du personnel jusqu'à la fin de 2012 pour toutes les composantes PAM. Ce montant comprendrait :

- Les économies réalisées par le versement des salaires pour les employés de l'OMS, pour un montant de 170 617 euros.
- 90 000 euros pour la gestion du cofinancement des activités de l'Unité de coordination et du MED POL qui disposent également d'autres sources de financement :
 - 10 000 euros de la Réunion du Bureau.
 - 20 000 euros du poste d'Assistant administratif et des services de conférence FEM par des retards dans le cofinancement MTF pour le MedPartnership FEM du PAM/PNUE.
 - 60 000 euros des activités du MED POL dans le cadre du MedPartnership FEM du PAM/PNUE par un retard temporaire dans le cofinancement MTF.

Les détails des références des activités susmentionnées dans le Programme de travail figurent en Annexe 1.

Scénarios 2 et 3

Dans le cadre de ces scénarios, les fonds seraient suffisants pour couvrir les coûts salariaux de toutes les composantes du PAM jusqu'à la fin de 2012 sans besoin de réaffectation de fonds entre les composantes du PAM.

3. Scénarios pour 2013

Il est très probable que les contributions reçues d'ici juin 2013 ne seront pas suffisantes pour couvrir les salaires des tableaux d'effectifs approuvés du PAM pour l'année entière. Alors que tous les efforts seront consentis afin de garantir un paiement anticipé des contributions, la pratique de paiements en retard implique qu'à moins que des mesures soient prises, des contrats à court terme devront être délivrés à la plupart des employés du PAM. Ainsi, le Secrétariat propose que tout fonds supplémentaire non dépensé en 2012, et si nécessaire, les montants supplémentaires du fonds mis de côté pour le recouvrement de déficit, soient temporairement assignés pour couvrir les salaires du personnel jusqu'en juillet 2013.

4. Recommandations pour le Bureau

Le Bureau décide de :

- **Inviter** les pays à payer les arriérés des contributions et des engagements de 2012 le plus tôt possible.
- **Demander** au PAM d'allouer les fonds reçus afin de couvrir les coûts salariaux sur une base prioritaire en permettant une attribution financière des lignes budgétaires gérées par l'UC et le MED POL jusqu'à ce que le revenu se matérialise.
- **Demander** au PAM de geler tout recrutement dans le cadre du MTF jusqu'à ce que la situation financière s'améliore.

- **Autoriser** l'Unité de coordination à utiliser tout solde positif en 2012, y compris, si nécessaire, des montants additionnels du fonds mis de côté pour le recouvrement de déficit, afin de couvrir les salaires de toutes les composantes PAM jusqu'en juillet 2013, en tant que priorité.

Annexe I
Référence des attributions temporaires dans le Programme de travail

Référence du budget et du PdT	Description	Montant en EUR
Annexe II (9 b)	OMS administrateur chargé du programme/scientifique senior et Secrétaire OMS	170 617
Annexe II (9a)	Assistant administratif FEM GEF	9 000
1.1.8	Coordination efficace du Projet MedPartnership	11 000
1.1.1.2	3 Réunions du Bureau tenues avec succès, suivi des progrès, conseils apportés au Secrétariat, documents de travail et rapports distribués conformément au Règlement intérieur.	10 000
4.1.1.1	Préparation de l'évaluation de l'ordre de magnitude des nutriments de sources diffuses, évaluation préparée.	35 000
4.2.1.1	Adoption d'une politique de réduction de la pollution liée aux tanneries, au phosphogypse, aux huiles lubrifiantes et aux batteries au plomb.	20 000
4.2.4.2	Préparation de scénarios pour la NQE concernant les VLE. Formation des experts nationaux sur le modelage.	5 000
	TOTAL	260 617